

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de la correspondance échangée entre le Premier ministre et l'honorable J. L. Ralston, député, durant la période du 1er au 14 novembre 1944, concernant la démission de M. Ralston comme ministre de la Défense nationale.

Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales et de la Loi des mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 8891, approuvé le 23 novembre 1944: autorisant l'envoi aux endroits suivants de service, savoir: le Royaume-Uni et/ou les théâtres européen et/ou méditerranéen d'opérations, du personnel qui sera autorisé par le gouverneur en conseil et qui est en service en raison de son appel pour instruction, service ou fonctions conformément aux dispositions de la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.

Copie des arrêtés en conseil, C.P. 7995, daté du 13 octobre; C.P. 8207, daté du 24 octobre; C.P. 8368, daté du 30 octobre, et C.P. 8051, daté du 17 octobre 1944, adoptés en vertu de la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, transférant certains pouvoirs, devoirs et fonctions au ministre de la Reconstruction et au ministre des Affaires des anciens combattants.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 76/510, en date du 26 janvier 1944, transférant A. K. Light du ministère des Travaux publics au personnel du Conseil national des recherches.

Copie des ordres de la Marine 3818-4073, datés du 29 juillet 1944 au 4 novembre 1944, et des ordres de la Marine 4074-4097, datés du 11 novembre 1944.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième et dernier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa, il est

*Ordonné*: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et  
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

*Ordonné*: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.